



DESCRIPTIF DE POSTE

Responsable de secteur Résidence Autonomie Salvador Allende

♦Cadre statutaire :

Catégorie : B

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Rédacteur territorial

♦Définition du poste :

Sous la responsabilité de la responsable du service solidarités/séniors la responsable de secteur est en charge de l'encadrement de l'équipe de la résidence. Il est l'interlocuteur des résidents et l'interface entre eux et la ville. Il est garant du bon fonctionnement de la résidence (sécurité, continuité de service, l'hygiène...).

♦Missions principales :

- Encadrer l'équipe (3 agents) ;
- Evaluer les agents ;
- Contribuer à la qualité générale de l'hébergement et des résidents dans le respect du contrat de séjour et du budget du site ;
- Prendre en charge la gestion des stocks ;
- Garantir l'hygiène et la sécurité des résidents et du personnel ;
- Travailler en collaboration avec tous les acteurs des établissements de soins et de l'animation.

Management et animation d'équipe :

- Accueillir et intégrer le personnel au sein de la résidence,
- Coordonner le travail de l'équipe,
- Organiser le planning du personnel,
- Rédiger les documents administratifs,
- Remplacer ponctuellement des agents,
- Gérer et réguler des conflits entre les agents et le cas échéant entre les résidents.

Accueil et communication :

- Suivre les résidents tout au long de leur séjour ;
- Suivre les contrats avec les fournisseurs et les sous-traitants ;
- Suivre les réponses aux demandes d'information ou réclamations ;
- Assurer les relations avec les familles.

Application de protocoles :

- Organiser la commande et la distribution des repas dans le respect des consignes médicales et de la satisfaction des résidents (régimes, températures,...).

La gestion technique du bâtiment :

- Faire le lien avec les services techniques (demandes d'intervention et/ou de réparation) ;
- Accueillir les entreprises chargées de l'entretien du bâtiment et des installations.

Les relations avec les personnes âgées :

- Participer et développer les animations (préparation, animation, accompagnement) ;
- Intervenir en cas d'urgence (lien avec les services d'urgence).

Activités annexes :

- Régisseur suppléant de la régie de la prestation de blanchisserie ;
- Régisseur suppléant de la régie des repas et loyers

Dans le cadre d'un remplacement :

✧ **La surveillance**

- Etre présent et veiller à l'ouverture contrôlée de la porte d'entrée (8h00 à 20h00) ;
- Assurer les astreintes de nuit, de week-end et de jours fériés ;
- Surveiller les étages (dans la soirée, 1 passage à effectuer).

◆Compétences requises :

- Connaissance du public âgé et de ses besoins ;
- Capacité de résistance et d'adaptation aux problématiques liées au vieillissement ;
- Des techniques d'accueil.

◆Qualités et aptitudes requises :

- S'adapter à l'évolution du public accueilli ;
- Aptitudes à travailler en équipe ;
- Capacité d'écoute ;
- Diagnostiquer une demande et la comprendre pour lui trouver une solution ou savoir l'orienter ;
- Savoir rendre compte ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Sens du service public, des relations humaines ;
- Sens de la discrétion et du respect de la personne âgée ;
- Autonomie ;
- Disponibilité auprès du public et du personnel ;
- Réactivité, méthode et rigueur ;
- Maîtrise de soi.

◆Conditions d'exercice :

Temps de travail 35 heures hebdomadaires annualisées
35 jours de congés annuels

◆Contraintes :

- Horaires : astreintes de nuit et de week-end ;
- S'adapter au caractère des résidents, à la fin de vie de la personne âgée, entourage ;
- Astreintes dans le cadre de la mise en œuvre du Plan canicule.

◆Moyens :

- Logement sur place en chambre de garde.

◆ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable du Service des Solidarités/Séniors.

N+2 : Directeur de Pôle Bien Vivre à Stains.

◆ **Relations fonctionnelles :**

- Internes : équipe du service des séniors-solidarités, les services municipaux.
- Externes : professionnels de santé, intervenants au domicile, familles, partenaires.

◆ **Diplômes et permis obligatoires :** Permis B